

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE2025

présenté par  
M. Moreau, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« prévue »

le mot :

« fixée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.